



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 14 décembre 2020

Radiall à Voreppe, annoncée lauréate de la subvention pour la filière aéronautique dans le cadre du Plan France Relance

Dans le cadre du plan de soutien pour la filière aéronautique et automobile relevant du volet compétitivité du plan France Relance, on compte désormais 287 lauréats qui représentent un investissement de 605 millions d'euros à l'échelle nationale et qui bénéficieront d'un soutien de l'État de plus de 257 millions d'euros.

3 entreprises iséroises sont lauréates depuis le 22 octobre : les entreprises ECM Technologie à Grenoble et Poral à Pont-de-Claix, dans le domaine de l'automobile, et l'entreprise FSP One à Pont-de-Cheruy, dans le domaine de l'aéronautique.

Le 8 décembre dernier, une quatrième entreprise iséroise, Radiall à Voreppe, a été annoncée lauréate de la subvention pour la filière aéronautique.

Radiall est une ETI spécialisée dans les solutions d'interconnexion pour environnements sévères, principalement pour les secteurs de l'aéronautique, de la défense et des télécommunications.

Deux projets innovants et modernes feront l'objet de l'aide du Gouvernement :

- le projet « Antenne GNSS » qui vise une diversification des débouchés des antennes et une augmentation de la résilience de leur production en utilisant une nouvelle technologie s'affranchissant d'éléments importés ;
- le projet « CMR » qui consiste à substituer certaines substances lors de la fabrication de composants d'interconnexion, par des substances moins nocives pour l'environnement, tout en gardant les mêmes performances produit, afin d'éviter un risque de délocalisation.

Ce fonds de modernisation, de diversification de la filière aéronautique est doté de 300 millions d'euros sur trois ans et vise à permettre un rebond de la filière, particulièrement impactée par la crise sanitaire. Trois dates successives de relève de dossiers sont prévues au premier semestre, jusqu'au 1er juin 2021.

Pour plus d'informations sur les modalités de candidature :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441>

**Contact presse
Bureau du cabinet et
de la communication interministérielle**

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01